

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Commune de Pierrefitte sur Loire**  
**Séance du 31.03.2026**

L'an deux mille vingt-six, le trente-et-un mars, à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Pierrefitte sur Loire, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle des réunions, sous la présidence de Madame le Maire Françoise BICHARD.

**Sont présents :**

Madame Françoise BICHARD, Maire  
Monsieur Ludovic TINET, premier adjoint  
Madame Axelle RAPIDY, deuxième adjointe  
Monsieur Hervé CHATEAU, troisième Adjoint  
Madame Karine SABOT, quatrième Adjointe

Monsieur Frédéric BENIGNAUD, Conseiller municipal  
Monsieur Maxime DUCARIOUGE, Conseiller municipal  
Monsieur Ludovic GOGUE, Conseiller municipal  
Monsieur Pierre GOUBY, élu Conseiller municipal par démissions successives de Monsieur Thierry POUJOL, Madame Sarah ROUZIER, Magali CONGIO et Monsieur Dominique DHARDIVILLIER  
Madame Christel JALLET, Conseillère municipale  
Madame Réjane MALGRAS, Conseillère municipale  
Monsieur Didier MAURICE, Conseiller municipal  
Madame Laetitia REURE THEVENOUX Conseillère municipale  
Monsieur Pierre VIKTOROVITCH, Conseiller municipal

Absente excusée :

Madame Ingrid GEYS

**Secrétaire de Séance :** Madame Christel JALLET

**Ordre du jour**

- 1 Approbation du compte-rendu du Conseil municipal du 29 janvier 2026
2. Attribution des délégations
3. Créations des commissions municipales
4. Camping municipal – Modification des dates d'ouverture
5. Questions et informations diverses

**Prise de parole de Madame le Maire :** « Avant de commencer cette réunion, je voulais dire quelques mots.

Donc bienvenue à tous, à notre première réunion de Conseil.

- Bienvenue, Pierre (GOUBY).

Alors je vais m'adresser directement à toi Laëtitia. Je t'ai laissé la parole, l'autre jour lors de notre élection. À l'heure d'aujourd'hui. Je voulais te dire que je t'ai tendu la main. Je n'ai pas eu de retour, que du négatif. Donc à l'heure d'aujourd'hui, ma confiance est complètement perdue. Ce que je ne tolérerai pas, c'est qu'on essaie de diviser cette équipe, équipe qui a travaillé pendant des mois.

Voilà, c'est ce que je voulais te dire, Je suis franche ».

« Nous allons avoir un autre système de travail, je vais être en première ligne, avec les 4 adjoints qui vont prendre autant de décision que moi. Je travaille directement avec eux, suivi de toute l'équipe.

Tout le monde sera mis au courant.

Et voilà, alors je voulais vous dire, c'est que s'il y a quoique ce soit, ça ne plaît pas, vous êtes libre de partir. »

« Nous pouvons donc commencer »

L'assemblée : « Oui, tout à fait. »

Mr Ludovic Gogue : « Par rapport à la réunion de lundi, on ne m'a pas écouté sur le nombre d'adjoints, j'avais dit quatre maximums, je ne veux pas repartir, comme le dernier mandat, où on ne

m'écoute pas. »

Madame le maire : « Oui c'est une erreur, mais nous avons rectifié et chaque chose reprends sa place. Pour Didier Maurice aussi, mais je suis allée te rechercher, je pense que je vais t'écouter pareil. »

Mr Ludovic Gogue : « Lorsque que je me suis présenté et que je n'ai pas été appelé personne est venu me voir et m'écouter dans la fin de semaine ? Vous m'avez laissé sur le coin de la table.

Mme Axelle Rapidy : « J'ai été discuter avec toi Ludovic (Gogue), je t'ai écouté »

Madame le Maire : « Tu es libre, tu es libre Ludovic (Gogue), tu es libre. »

### **Ouverture de séance par Madame le Maire**

Madame le maire : « On va commencer la réunion »

Mr VIKTOROVITCH Pierre : « Puis je prendre la parole Madame le Maire pour un petit discours ? »

Madame le Maire : « Oui, Pierre pas de problème ».

Mr VIKTOROVITCH Pierre : « Je me suis fait une réflexion, la liste majoritaire, ayant obtenue 50.66 % des voix, a agi comme si elle ne devait pas écouter les 2 autres listes, ayant obtenue 49% des voix.

Elle a décidé du nombre d'adjoints, des noms d'adjoints, et mêmes pour certains, avaient un bulletin imprimé avec les noms des adjoints, lors de l'instauration du nouveau conseil municipal.

Cette liste a donc agi comme si elle avait eu 100 % des votes.

Je souhaite maintenant que nous travaillons dans le respect et dans l'intérêt collectif. »

Madame le Maire : « Merci Pierre. »

Nous allons donc commencer la réunion, il nous faut donc une ou un secrétaire de séance, car nous devons faire maintenant des procès-verbaux pour chaque réunion de conseil.

Laetitia, veux-tu être notre secrétaire de séance, pour t'intégrer au sein de l'équipe ?

Mme REURE THEVENOUX Laetitia : « Je ne me sens pas du tout de la faire pour l'instant »

Madame le Maire : « Si tu ne veux pas, y a-t-il quelqu'un ? »

Mme JALLET Christel : « Je veux bien faire secrétaire de séance. »

Madame le Maire : « Mme JALLET Christel est donc nommée secrétaire de séance. »

### **Point 1 : Approbation du compte-rendu du Conseil municipal du 29 janvier 2026 ».**

Madame le Maire : « Nous allons donc aborder le premier point, l'approbation du compte rendu du conseil municipal du 29 janvier 2026, vous avez eu le compte rendu dans la convocation et avez pu le lire. Avez-vous des remarques, des questions ? »

Mr VIKTOROVITCH Pierre : « Je ne comprends pas et je n'ai pas participé à cette réunion, alors je ne sais pas dire si cela est correct, mais j'ai une question sur le pont des « Monins » et sa réfection, et je signale que le pont du « Theil » est aussi en mauvais état, lors de ma dernière élection au conseil municipal avant 2020 ce pont était signalé comme en mauvais état par les services de l'état et à ce jour aucun travail n'a été fait ?

Mr MAURICE Didier : « Pour le pont des Monins, c'est la COMCOM du « GRAND CHAROLAIS » qui a, avec la commune de Coulanges, fait les devis de réfection de ce pont, situé entre nos deux villages.

Pour le pont du Theil, ce pont est entièrement sur la commune de Pierrefitte sur Loire et bien sûr, il faut faire refaire un état des lieux, avec les services concernés.

Madame le Maire : « Une partie des conseillers sortants sont présents et connaissent les faits de cette réunion, mais nous, nous devons le valider, nous pouvons passer au vote à mains levées, vous êtes d'accord ?

Le Conseil Municipal : « Oui, nous pouvons le faire à mains levées.

Madame le Maire ; Alors on vote,

Qui est contre : Personne      Qui s'abstient : Personne

Nous votons donc à l'unanimité la validation du compte rendu.

### **Point 2 : Attribution des délégations**

Madame le Maire : « Alors, Deuxième point du jour : attribution des délégations.

Je vais laisser la parole à Ludovic TINET, qui va vous présenter le tableau. »

Mr TINET Ludovic : « Vous avez donc reçu en pièce jointe, une ancienne version des délégations et

des commissions. Nous avons donc travaillé sur cette base, avec des modifications, qui auront lieu au niveau des commissions.

Pour les délégations, nous partagerons avec vous et nous souhaitons que vous vous engagiez dans ces dites délégations. Certaines délégations sont éditées par l'ordre du tableau du conseil municipal, comme la délégation Communauté de Communes. »

Mr VIKTOROVITCH Pierre : « Pourquoi elles ne sont pas ouvertes ? »

Mr TINET Ludovic : « Comme je l'ai dit, cette délégation est un héritage du tableau du Conseil Municipal, ce qui nomme normalement, Madame le maire Titulaire, mais elle ne veut pas siéger à la COMCOM, donc, je suis le titulaire suivant sur la liste, puis pour le poste de suppléant nous avons donc Mme RAPIDY Axelle, qui ne veut pas siéger et ainsi, Mr CHATEAU Hervé, qui ne veut pas siéger, ce qui met Mme SABOT Karine, comme suppléante. »

### **1 Communauté de communes (Comcom)**

**Titulaire : Monsieur Ludovic TINET**

**Suppléante : Madame Karine Sabot**

Mr TINET Ludovic : « Délégation pour le CNAS, qui sont les œuvres sociales à destination de nos employés communaux. En titulaire, nous avons donc Mme RAPIDY Axelle. Pour le poste de suppléante ou suppléant, il y a quelqu'un qui veut s'engager ? »

Mme REURE THEVENOUX Laetitia : « Oui, moi je veux bien. »

Mr TINET Ludovic : « OK je note. »

### **2 CNAS :**

**Titulaire : Madame Axelle Rapidy**

**Suppléante : Madame Laetitia Reure Thevenoux**

Mr TINET Ludovic : « Nous avons donc la délégation pour le Service DOM plus, un service d'aide au maintien à domicile, nous avons donc une titulaire Mme SABOT Karine et il nous faut encore un ou une titulaire et deux suppléants ou suppléantes. »

Mme REURE THEVENOUX Laetitia : « Je suis ok, pour être la deuxième titulaire. »

Mr TINET Ludovic : « Ok je note, il me faut maintenant des suppléantes ou des suppléants ? »

Mme JALLET Christel : « Je suis partante pour être suppléante. »

Mme la Maire : « Je suis partante aussi pour être suppléante. »

Mr TINET Ludovic : « Ok je note. »

### **3 Délégation Association Dom'Services Plus**

**Titulaires : Madame Karine Sabot et Madame Laetitia Reure Thevenoux**

**Suppléantes : Madame Christel Jallet et Madame Françoise Bichard (Maire)**

Mr TINET Ludovic : « Nous pouvons donc passer sur la prochaine délégation qui est la Sécurité routière. Nous avons donc Mr CHATEAU Hervé, en titulaire, et nous avons besoin d'un deuxième titulaire ? »

Mr VIKTOROVITCH Pierre : « Je me présente. »

Mr TINET Ludovic : « OK donc je note votre nom pour cette délégation. »

### **4 Sécurité routière**

**Titulaires : Monsieur Hervé Chateau et Monsieur Pierre Viktorovitch**

Mr TINET Ludovic : « Nous allons donc passer à la délégation du SICTOM, qui est le service de gestion du tri des déchets et des ordures ménagères, donc en titulaire, nous avons Madame le Maire et donc il nous faut un ou une titulaire et deux suppléantes ou suppléants ? »

Mme SABOT Karine : « Je me présente en titulaire. »

Mr GOUBY Pierre : « Je me présente en suppléant. »

Mme MALGRAS Réjane : « Je me présente aussi, en tant que suppléante. »

Mr TINET Ludovic : « OK donc je note vos noms. »

### **5 Syndicat Intercommunale pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères (SICTOM)**

**Titulaires : Madame Françoise Bichard et Madame Karine Sabot**

**Suppléants : Monsieur Pierre Gouby et Madame Réjane Malgras**

Mr TINET Ludovic : « Prochaine délégation, c'est le SIVOM, nous avons déjà un titulaire du conseil sortant, qui est Mr DUCAROUGE Maxime, et il nous faut donc encore un titulaire et deux suppléants ou suppléantes ? »

Mr VIKTOROVITCH Pierre : « Je me présente en titulaire. »

Mme RAPIDY Axelle : « Je me présente en suppléante. »

Mr GOGUE Ludovic : « Je me présente en suppléant. »

Mr TINET Ludovic : « OK donc je note vos noms. »

### **6 Syndicat Intercommunal à Vocation Multiples (SIVOM)**

**Titulaires : Monsieur Maxime Ducarouge et Monsieur Pierre Viktorovitch**

**Suppléants : Madame Axelle Rapidy et Monsieur Ludovic Gogue**

Mr TINET Ludovic : « La prochaine délégation est le SDE, qui gère les appels d'offres pour l'électricité et le gaz pour les contrats aux communes, qui organise la rénovation de notre parc de candélabres, afin de garantir un renouvellement et en plus, de diminuer les factures aux communes. J'étais donc titulaire et je me représente encore à ce poste et donc il nous faut une suppléante ?

Mme JALLET Christel : « Je me présente au poste de suppléante. »

Mr TINET Ludovic : « OK donc je note ton nom. »

### **7 Syndicat Départemental de l'Électricité (SDE)**

**Titulaire : Monsieur Ludovic TINET**

**Suppléante : Madame Christel Jallet**

Mr TINET Ludovic : « Nous allons passer à la délégation Correspondant Défense, il nous faut un seul titulaire. »

Mr GOUBY Pierre : « Je me présente, mais je ne sais pas ce qu'il faut faire ? »

Madame le Maire : « Tu pourras te rapprocher de Mr ANGLEYS Xavier, qui était le dernier correspondant défense de l'ancien conseil municipal. »

Mr TINET Ludovic : « Ok je note ton nom Pierre. »

### **8 Correspondant Défense**

**Titulaire : Monsieur Pierre Gouby**

Mr TINET Ludovic : « Enfin, nous allons passer à la dernière délégation qui est les Correspondants Alerte Préfecture, et nous faut donc quatre titulaires ?

Mr MAURICE Didier : « Je me présente. »

Mr GOUBY Pierre : « Je me présente. »

Mme MALGRAS Réjane : « Je me présente. »

Mr GOGUE Ludovic : « Je me présente. »

Mr TINET Ludovic : « OK donc je note vos noms. »

### **9 Correspondants Alertes Préfecture**

**Titulaires : Monsieur Didier Maurice, Monsieur Pierre Gouby, Madame Réjane Malgras, Monsieur Ludovic Gogue**

## **Point 3 : Créations et nomination des commissions municipales**

Mr TINET Ludovic : « Nous avons donc fini avec les délégations et nous allons passer aux commissions. Il est précisé que Madame la Maire, Françoise Bichard est Présidente de toutes les commissions communales, selon l'article L 2122-22.

**Première commission**, qui sera la commission Solidarité, regroupant le CCAS, la garderie, la cantine et le conseil d'école. Nous avons donc une personne qui va encadrer cette commission, qui sera Mme SABOT Karine, il nous faut donc des volontaires pour cette commission ? »

Mme REURE THEVENOUX Laetitia : « Je me présente. »

Mme RAPIDY Axelle : « Je me présente. »

Mr MAURICE Didier : « Je me présente. »

Mr BENIGAUD Frédéric : « Je me présente. »

Mme JALLET Christel : « Je me présente. »

Mr TINET Ludovic : « Je me présente et donc je note tous les noms pour cette commission. »

### **1 Commission de la solidarité, des affaires sociales et enfance**

**Titulaire : Madame Karine Sabot**

**Membres : Madame Laetitia Reure Thevenoux, Monsieur Ludovic TINET, Madame Axelle Rapy, Monsieur Didier Maurice, Madame Christel Jallet, Monsieur Frédéric Bénigaud**

Mr TINET Ludovic : « Nous avons donc une deuxième commission, qui est la commission Sécurité, comprenant la sécurité routière, la voirie et les incivilités, Mr MAURICE Didier est donc la personne qui encadre cette commission et nous avons besoins d'autres personnes ? »

Mr VIKTOROVITCH Pierre : « Je me présente. »

Mr GOGUE Ludovic : « Je me présente. »

Mr DUCAROUGE Maxime : « Je me présente. »

Mme RAPIDY Axelle : « Je me présente. »

Mr GOUBY Pierre : « Je me présente. »

Mr BENIGAUD Frédéric : « Je me présente. »

Mr TINET Ludovic : « Je note tous les noms pour cette commission.

### **2 Commission de la sécurité, sécurité routière, voirie, gestion des incivilités**

**Titulaire : Monsieur Didier Maurice**

**Membres : Monsieur Pierre Viktorovitch, Monsieur Ludovic Gogue, Monsieur Maxime Ducarouge, Madame Axelle Rapy, Monsieur Pierre Gouby, Monsieur Frédéric Bénigaud**

Mr TINET Ludovic : « Nous avons donc une troisième commission, qui est la commission Finances, qui est composée de tous les adjointes et adjoints et aussi d'une autre personne du conseil »

Mme Jallet Christel : « Je me présente »

Mr TINET Ludovic : « Je note ton nom. »

### **3 Commission des finances**

**Membres : Madame Françoise Bichard, Monsieur Ludovic TINET, Monsieur Hervé Chateau, Madame Karine Sabot, Madame Axelle Rapy, Madame Christel Jallet**

Mr TINET Ludovic : « Nous avons donc une quatrième commission qui est la commission Attractivité, qui sera encadrée par Mr CHATEAU Hervé et Mr TINET Ludovic »

Mr VIKTOROVITCH Pierre : « Vous allez donc nous présenter toutes les commissions, sans forcément nous consulter sur nos souhaits ou nos envies ? »

Mr TINET Ludovic : « Nous avons construit ce programme de commissions, en regardant l'intégralité des programmes de chaque équipe et nous en avons conclu que 85% ou même 90 %, étaient sur des socles communs, donc nous en avons établi plusieurs. »

Mr VIKTOROVITCH Pierre : « Oui, mais moi, j'aurais voulu parler du patrimoine bâti ou de l'art ? »

Mr TINET Ludovic : « Je vous assure, vous en aurez et nous vous avons écouté, même si vous pensez que non. Alors nous continuons. Il nous faut donc des personnes pour cette quatrième commission ? »

Mme MALGRAS Réjane : « Je me présente. »

Mr MAURICE Didier : « Je me présente. »

Mme JALLET Christel : « Je me présente. »

Mme SABOT Karine : « Je me présente et je signale que Mme GEYS Ingrid, voulait se présenter. »

Mme REURE THEVENOUX : « Je me présente. »

Mr BENIGAUD Frédéric : « Je me présente. »

Mr DUCAROUGE Maxime : « Je me présente »

Mr TINET Ludovic : « Je note tous les noms pour cette commission. »

### **4 Commission de l'attractivité, tourisme, zone de loisirs, développement économique local, soutiens aux associations**

**Titulaires : Monsieur Hervé Chateau, Monsieur Ludovic TINET**

**Membres : Madame Réjane Malgras, Monsieur Didier Maurice, Madame Christel Jallet, Madame Karine Sabot, Monsieur Frédéric Bénigaud, Madame Ingrid Geys, Madame Laetitia Reure Thevenoux**

Mr TINET Ludovic : « Nous avons donc une cinquième commission qui est la commission Environnement encadrée par Mme RAPIDY Axelle, et nous avons Mme GEYS Ingrid, qui voulait être membre. Qui veut en être membre ? Pierre ? (VIKTOROVITCH)

Mr VIKTOROVITCH Pierre : « Je me présente. »

Mr BENIGNAUD Frédéric : « Je me présente. »

Mr TINET Ludovic : « Je me présente et je note donc tous les noms. »

#### **5 Commission environnement, énergies nouvelles, impact environnemental**

**Titulaire : Madame Axelle Rapidy**

**Membres : Monsieur Pierre Viktorovitch, Madame Ingrid Geys, Monsieur Ludovic TINET, Monsieur Frédéric Bénigaud**

Mr TINET Ludovic : « Prochaine commission, la commission Communication, avec comme encadrante Mme MALGRAS Réjane, qui veut être membres ? »

Mr VIKTOROVITCH Pierre : « Je me présente. »

Mr CHATEAU Hervé : « Je me présente. »

Mr TINET Ludovic : « Je me présente. »

Mme REURE THEVENOUX Laetitia : « Je me présente. »

Mr TINET Ludovic : « Je note donc tous les noms. »

#### **6 Commission communication, information, bulletin municipal, nouveaux arrivants**

**Titulaire : Madame Réjane Malgras**

**Membres : Monsieur Hervé Chateau, Monsieur Ludovic TINET, Monsieur Pierre Viktorovitch, Madame Laetitia Reure Thevenoux**

Mr TINET Ludovic : « Prochaine commission, la commission du personnel, qui sera composée de Madame la Maire et des adjointes et adjoints et de Mr MAURICE Didier. »

#### **7 Commission gestion du personnel communal**

**Titulaire : Madame Françoise Bichard**

**Membres : Monsieur Ludovic TINET, Monsieur Hervé Chateau, Madame Karine Sabot, Madame Axelle Rapidy,**

**Membre supplémentaire : Monsieur Didier Maurice**

Mr TINET Ludovic : « Une dernière commission, qui intègre tous les membres du conseil municipal, qui a comme chef de file, Madame le Maire, c'est la commission Manifestations. Elle encadre la fête du 14 juillet et toutes les autres manifestations du conseil municipal.

#### **8 Commission animations, manifestations et location de salles**

Membres : L'ensemble du Conseil municipal

Madame le Maire : « Nous avons fini avec les commissions, voulez-vous délibérez à mains levées pour la totalité des délégations et des commissions ? »

Tout le conseil : « On délibère à mains levées et pour les délégations et les commissions. »

Madame le Maire : « Alors on vote,

Qui est contre : Personne      Qui s'abstient : Personne

Nous votons donc à l'unanimité la création des commissions et les délégations,

Merci à toutes et à tous. »

#### **Point 4 : Modification du règlement du règlement municipal**

Madame le Maire : « Nous allons aborder le quatrième point du jour concernant la modification du règlement du camping municipal. Nous faisons face à une ouverture programmée, pour les non-résidents du camping, au 4 avril 2026. Cela ne pourra pas se faire, car nous n'avons toujours pas fait le point sur la candidate et donc nous devons reporter cette ouverture au 18 avril 2026, afin de permettre au conseil municipal de faire le recrutement. Etes-vous d'accord de voter ce report de la date d'ouverture et également de faire le vote à mains levées ? »

Tout le conseil municipal : « Oui on vote à main levées »

Madame le Maire : « Alors on vote, attention Mme JALLET Christel ne peut voter pour cause de

conflits d'intérêts, car elle est propriétaire d'un Mobil home sur le camping. »

« Qui est contre ? Personne. » « Qui s'abstient ? Personne. »

« Nous votons donc 13 votes, pour le report de la date d'ouverture aux non-résidents du camping municipal »

#### **Point 5 : Questions et informations diverses**

Madame le maire : « Nous allons aborder les questions diverses »

Mme REURE THEVENOUX Laetitia : « Restitution du conseil d'école du 14 mars 2026 : Perte départementale du nombre d'écoliers. 11 postes supprimés dans l'Allier, 25 écoles concernées par la fermeture de classes. Aucune fermeture de classe sur la Commune de Pierrefitte sur Loire n'est prévue pour l'année scolaire 2026-2027. Une concertation avec les communes environnantes est envisagée afin de préserver les structures scolaires locales.

Un problème de matériel informatique pédagogique a été signalé à l'école de Pierrefitte sur Loire.

Mr TINET Ludovic : « Je me propose, afin d'examiner la situation et d'y apporter une solution. »

Mr MAURICE Didier : « Pour le matériel agricole communal, les réparations du camion de la commune sont de 2003.29€ TTC

Madame le Maire : « Plus aucune question n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à vingt et une heure vingt minutes. »

Madame Le Maire  
Françoise Bichard

La secrétaire de séance  
Christel JALLET